INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Rentrée universitaire 2016/2017

Vous allez procéder à votre IP pour l'année. Au préalable veuillez cocher les 2 semestres. Vous trouverez ciaprès l'exemple pour le semestre 1 : vous procéderez de la même manière pour le semestre 2

Licence 2ème année – Information-Communication

Vous avez effectué votre inscription administrative (choix de la discipline que vous allez étudier), vous devez maintenant procéder à votre **inscription pédagogique** (du 22/08 au 04/09). Celle-ci correspond au choix des cours que vous allez suivre et pour lesquels vous passerez des examens. Elle est obligatoire, sans cette inscription vous n'aurez pas le droit de passer les examens et de les valider.

Elle se présente sous la forme d'un contrat qui vous engage à suivre les cours et à participer aux examens. Vous obtiendrez un document pdf à la fin de l'inscription qui est dénommé contrat pédagogique.

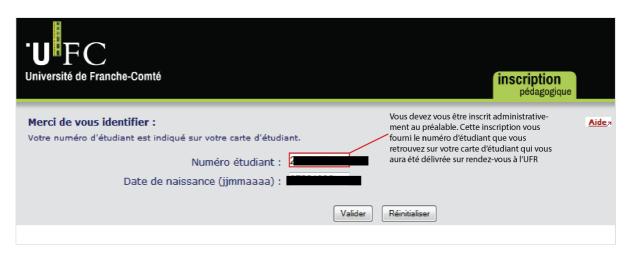
Les cours débutent le 05/09/2016.

Voici la procédure à suivre :

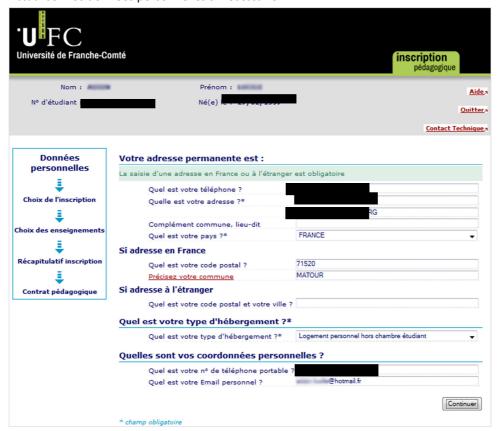
1. Connectez-vous sur : https://scolarite.univ-fcomte.fr/ip-web/

*Université de Franche-Comté	inscription pédagogique	
Merci de vous identifier : Votre numéro d'étudiant est indiqué sur votre carte d'étudiant.		Aide 7
Numéro étudiant : Date de naissance (jjmmaaaa) :		
Valider Réinitialiser		

2. Identifiez-vous



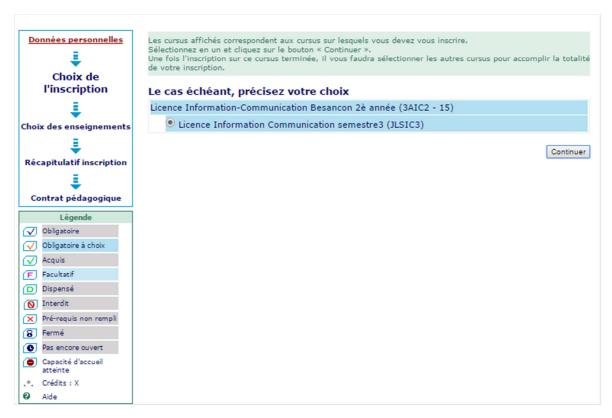
3. Actualisez vos données personnelles si nécessaire



4. Vérifiez que vous êtes bien inscrit dans la formation choisie

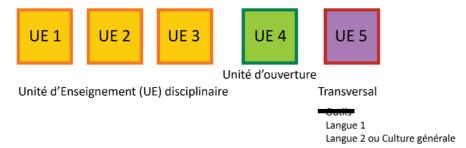


Vous devez cocher les 2 semestres ainsi que leurs UE



Si ce n'est pas le cas, contactez la scolarité

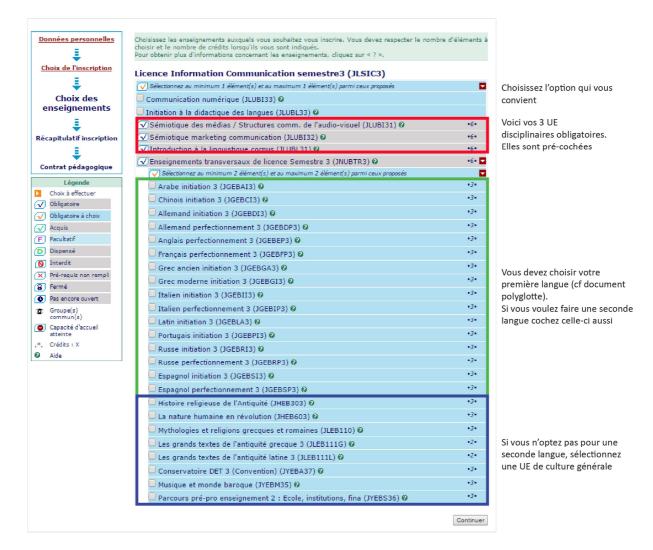
La formation Information-Communication présente la structure suivante :



Cela veut dire que vous allez suivre 2 UE disciplinaires (donc Information-Communication) et une UE de sciences du langage (discipline complémentaire), et la quatrième UE vous permet soit de renforcer votre choix disciplinaire (info-com) ou d'équilibrer avec Sciences du langage ou de vous ouvrir à une discipline connexe (lettres modernes).

Enfin, l'UE transversale qui regroupe :

- une langue vivante obligatoire
- et au choix une seconde langue vivante ou une culture générale
- 5. Toutes les UE obligatoires seront cochées automatiquement. Choisissez vos options dans l'unité d'enseignement UE 5 : langue 1 et langue 2 ou unité de culture générale. Vous devez conserver au moins une langue que vous avez étudiée en L1



Exemple:

Licence Information Communication semestre3 (JLSIC3)	
✓ Sélectionnez au minimum 1 élément(s) et au maximum 1 élément(s) parmi ceux proposés	
✓ Communication numérique (JLUBI33)	
☐ Initiation à la didactique des langues (JLUBL33) ❷	
✓ Sémiotique des médias / Structures comm. de l'audio-visuel (JLUBI31) ❷	•6•
✓ Sémiotique marketing communication (JLUBI32) ❷	•6•
✓ Introduction à la linguistique corpus (JLUBL31) ❷	•6•
Enseignements transversaux de licence Semestre 3 (JNUBTR3) @	•6• 🔽
✓ Sélectionnez au minimum 2 élément(s) et au maximum 2 élément(s) parmi ceux proposés	
Arabe initiation 3 (JGEBAI3) 🚱	•3•
Chinois initiation 3 (JGEBCI3) 🚱	•3•
☐ Allemand initiation 3 (JGEBDI3) ❷	•3•
Allemand perfectionnement 3 (JGEBDP3) 🚱	•3•
✓ Anglais perfectionnement 3 (JGEBEP3)	•3•
Français perfectionnement 3 (JGEBFP3) 🚱	•3•
Grec ancien initiation 3 (JGEBGA3) 🛭	•3•
Grec moderne initiation 3 (JGEBGI3) @	•3•
☐ Italien initiation 3 (JGEBII3) ❷	•3•
☐ Italien perfectionnement 3 (JGEBIP3) ❷	•3•
Latin initiation 3 (JGEBLA3) 🛭	•3•
✓ Portugais initiation 3 (JGEBPI3)	•3•
Russe initiation 3 (JGEBRI3) 2	•3•
Russe perfectionnement 3 (JGEBRP3) 🛭	•3•
Espagnol initiation 3 (JGEBSI3) 🚱	•3•
Espagnol perfectionnement 3 (JGEBSP3) 🚱	•3•
☐ Histoire religieuse de l'Antiquité (JHEB303) ❷	•3•
☐ La nature humaine en révolution (JHEB603) ❷	•3•
☐ Mythologies et religions grecques et romaines (JLEB110) ❷	•3•
Les grands textes de l'antiquité grecque 3 (JLEB111G) 🛭	•2•
Les grands textes de l'antiquité latine 3 (JLEB111L) 🛭	•2•
□ Conservatoire DET 3 (Convention) (JYEBA37) ❷	•3•
☐ Musique et monde baroque (JYEBM35) ❷	•3•
Parcours pré-pro enseignement 2 : Ecole, institutions, fina (JYEBS36) @	•3•

ATTENTION, à partir du 1er septembre, lors de la réunion de rentrée de la licence votre emploi du temps quasi définitif vous sera donné. Vérifiez bien que le choix d'UE4 que vous avez fait est compatible avec cet emploi du temps. Nous ne pouvons pas toujours vous garantir une compatibilité complète entre celui-ci et le choix des options de l'UE4 (il y a trop de combinaisons possibles). Si votre choix n'est pas compatible vous pourrez changer celui-ci entre le 2 et le 4 septembre

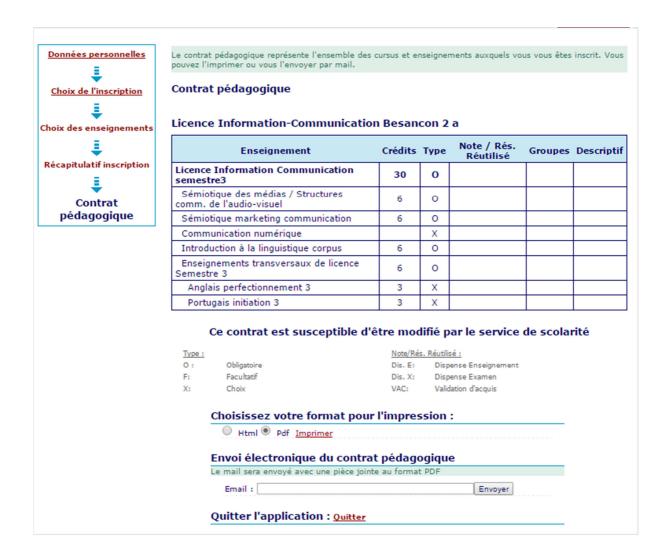
6. Lorsque vous avez saisi l'ensemble des éléments, validez vos choix :



7. La validation n'achève pas la procédure !!! Restez connectés : les écrans suivants vous permettent de visualiser votre contrat pédagogique et de l'imprimer.



8. Lorsque vous imprimez votre contrat pédagogique choisissez plutôt le format pdf qui vous crée un document à ce format que vous pourrez enregistrer et imprimer.



9. Vous pouvez vous envoyer le contrat pédagogique sur le mail de votre choix. Conserver soigneusement ce contrat pédagogique pour pouvoir le consulter au besoin une fois que vous l'avez validé.



ATTENTION : Le régime d'examen Contrôle continu est renseigné par défaut. Vous n'avez pas la possibilité de le modifier avec l'Inscription Pédagogique (IP) Web : seul le service de scolarité dispose des droits de rectification. Pour les étudiants qui envisagent d'être Dispensé de Contrôle Continu (DCC), merci de vous présenter à la scolarité avant le 15 septembre. Le statut de DCC vous dispense des contrôles organisés par les enseignants durant la formation mais pas d'assister aux cours. Si vous ne pouvez pas y assister, il vous appartient de

Sont concernés par le statut de DCC : les étudiants salariés (fournir bulletins de paie ou contrat de travail) / Les chargés de famille (fournir fiche familiale d'état civil) / Les athlètes de haut niveau (fournir licence sportive) / Les étudiants atteints de certains handicap (fournir décision MDPH ou SUMPPS) / Les étudiants inscrits en double cursus (Préciser les 2 filières lors de l'inscription).

1. Modification de votre contrat pédagogique

En cas de changements d'options, vous pouvez modifier votre contrat pédagogique en retournant sur l'application. Ces changements pourront s'effectuer jusqu'au 04/09 23h59. Après cette date et jusqu'au 15/09/2016 vous pourrez faire des changements mais uniquement en passant par la scolarité.

2. Inscription dans les groupes de TD de langues (transversaux) et outils

rattraper les cours par vos propres moyens en accord avec vos enseignants.

Le 2 septembre à partir de 16h, vous devrez vous inscrire dans les groupes de TD de vos UE. Cette inscription se fera une fois que vous aurez consulté les emplois du temps et que vous serez allé à la réunion de rentrée de votre licence.